

## MasterSeal 350 PART A

Version 1.1      Date de révision: 01/08/2021      Numéro de la FDS: 000000450606      Date de dernière parution: 06/02/2020  
Date de la première version publiée: 06/02/2020

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : MasterSeal 350 PART A  
Code du produit : 000000000050140150 000000000050140150  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom du fournisseur : MBSCS Canada, Inc.  
Adresse : 7111 Syntex Drive, 3rd Floor  
Mississauga ON L5N 8C3  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A  
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1  
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 2  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

---

## MasterSeal 350 PART A

Version 1.1      Date de révision: 01/08/2021      Numéro de la FDS: 000000450606      Date de dernière parution: 06/02/2020  
 Date de la première version publiée: 06/02/2020

H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H401 Toxique pour les organismes aquatiques.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils de prudence

:

**Prévention:**

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

**Intervention:**

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P391 Recueillir le produit répandu.  
 P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nature chimique : Polymère

**Composants**

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	25068-38-6	>= 75 - <= 100
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]; oxyde de glyci-	68609-97-2	>= 10 - < 15

## MasterSeal 350 PART A

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/02/2020
1.1	01/08/2021	000000450606	Date de la première version publiée: 06/02/2020

dyle et d'alkyle en C12-C14		
-----------------------------	--	--

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

- Conseils généraux : Retirer les vêtements souillés.  
Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.
- En cas d'inhalation : Repos, air frais, secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec de l'eau et du savon.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Eau pulvérisée  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives  
oxydes d'azote  
fumées  
noir de carbone
- Information supplémentaire : Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.  
Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.  
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.

## MasterSeal 350 PART A

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/02/2020
1.1	01/08/2021	000000450606	Date de la première version publiée: 06/02/2020

---

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

---

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- |   |   |   |
|---|---|---|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : | Utiliser un vêtement de protection individuelle.<br>Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation.<br>Tenir à l'écart de toute source d'ignition.<br>Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction<br>Utiliser un équipement de protection individuelle. |
| Précautions pour la protection de l'environnement                           | : | Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.<br>Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.   |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage                         | : | Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).<br>Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  |
- 

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- |   |   |  |
|---|---|--|
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : | ne forme pas d'étincelles<br>Le produit n'est ni comburant, ni auto-inflammable, ni explosible.<br>Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  |
| Conseils pour une manipulation sans danger                      | : | Éviter la formation d'aérosols.<br>Éviter l'inhalation de brumes/vapeurs.<br>Éviter le contact avec la peau.<br>En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.   |
| Conditions de stockage sûres                                    | : | Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.<br>Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.<br>Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. |
| Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage                | : | Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.   |
- 

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

- |                              |   |                                   |
|------------------------------|---|-----------------------------------|
| <b>Mesures d'ordre tech-</b> | : | Assurer une ventilation adéquate. |
|------------------------------|---|-----------------------------------|
-

## MasterSeal 350 PART A

Version 1.1      Date de révision: 01/08/2021      Numéro de la FDS: 000000450606      Date de dernière parution: 06/02/2020  
Date de la première version publiée: 06/02/2020

---

**nique****Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante.  
Porter un masque à filtre pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent).
- Protection des mains
- Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales.
- Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection imperméables  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures de protection : Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
Afin d'éviter une contamination lors de la manipulation, une combinaison de travail fermée et des gants devraient être portés.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
- Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.  
Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.  
Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.  
Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).  
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

---

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Aspect : liquide
- Couleur : clair
- Odeur : inodore
- Seuil olfactif : non déterminé
- pH : Non applicable

## MasterSeal 350 PART A

Version 1.1      Date de révision: 01/08/2021      Numéro de la FDS: 000000450606      Date de dernière parution: 06/02/2020  
Date de la première version publiée: 06/02/2020

---

Point de fusion	:	Pas de données applicables disponibles.
Point de congélation	:	Pas de données applicables disponibles.
Point d'ébullition	:	> 200 °C
Point d'éclair	:	> 93.34 °C Méthode: Méthode de calcul
Taux d'évaporation	:	Pas de données applicables disponibles.
Inflammabilité (liquides)	:	Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Pas de données applicables disponibles.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Pas de données applicables disponibles.
Pression de vapeur	:	< 1 mmHg (25 °C)
Densité de vapeur relative	:	Pas de données applicables disponibles.
Densité relative	:	Pas de données applicables disponibles.
Densité	:	1.1324 gcm <sup>3</sup> (20 °C)
Masse volumique apparente	:	Non applicable
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Pas de données applicables disponibles.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	Non applicable L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
Température de décomposition	:	Pas de données applicables disponibles.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Pas de données applicables disponibles.
Viscosité, cinématique	:	Pas de données applicables disponibles.
Propriétés explosives	:	Compte tenu de sa structure, le produit est classé comme non explosible.

## MasterSeal 350 PART A

Version 1.1      Date de révision: 01/08/2021      Numéro de la FDS: 000000450606      Date de dernière parution: 06/02/2020  
Date de la première version publiée: 06/02/2020

---

Propriétés comburantes : Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

Point de sublimation : Pas de données applicables disponibles.

Poids moléculaire : Donnée non disponible

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Stabilité chimique : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles : Acides forts et bases fortes  
Agents réducteurs forts  
Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Pas de données applicables disponibles.

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## MasterSeal 350 PART A

Version 1.1 Date de révision: 01/08/2021 Numéro de la FDS: 000000450606 Date de dernière parution: 06/02/2020  
Date de la première version publiée: 06/02/2020

---

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques : Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:****Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire : Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

---



## MasterSeal 350 PART A

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/02/2020
1.1	01/08/2021	000000450606	Date de la première version publiée: 06/02/2020

---

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

---

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

TSCA : Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA.

---

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet pour autres abréviations**

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien interna-

## MasterSeal 350 PART A

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/02/2020
1.1	01/08/2021	000000450606	Date de la première version publiée: 06/02/2020

tional; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 01/08/2021

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

**IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE**

**MasterSeal 350 PART A**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/02/2020
1.1	01/08/2021	000000450606	Date de la première version publiée: 06/02/2020

---

SOCIETE AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

CA / FR